Infos Clubs du 09/08/2021 - PASS SANITAIRE

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Après la validation du Conseil Constitutionnel, vous trouverez le décret n°2021-1059 du 7 août 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire <u>cliquer ici</u> publié au Journal Officiel le 8 Août 2021 ainsi qu'un article publié par le Figaro.fr ce week-end <u>cliquer ici</u>

Nous vous transmettons également une synthèse des principales mesures à appliquer dès à présent dans les golfs autour du Pass Sanitaire. <u>cliquer ici</u> Ce tableau pourra évoluer en fonction d'autres textes à venir (décrets).

Face à l'évolution de la situation sanitaire actuelle, nous vous invitons à redoubler de vigilance pour la bonne application des gestes barrières.

Pour rappel selon l'évolution de la situation sanitaire dans les territoires, les Autorités Locales (Mairies, Préfectures) pourront être amenées à prendre des mesures complémentaires au cours des prochaines semaines et vous invitons donc à rester vigilants.

Soyez assurés de notre soutien.

La Fédération française de golf